



1.7 Déterminer les opérations de réalisation de la finition

Le peintre-finiisseur doit être en mesure de visualiser l'ensemble du processus de finition d'un meuble à partir de la plaquette-échantillon, des directives de production et de la feuille de procédure. Les renseignements fournis par ces outils sont suffisants pour déterminer les opérations de production nécessaires à la réalisation d'une finition.